

"Les inquiétudes économiques des pays du Commonwealth" dans Süddeutsche Zeitung (6 septembre 1961)

Légende: Le 6 septembre 1961, commentant la demande d'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes, le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung souligne l'importance des relations économiques entretenues par le Royaume-Uni avec les pays du Commonwealth.

Source: Süddeutsche Zeitung. Münchner Neueste Nachrichten aus Politik, Kultur, Wirtschaft und Sport. Hrsg. Friedmann, Werner; Goldschagg, Edmund; Schöningh, Dr. Franz Josef; Schwingenstein, August ; R Herausgeber Friedmann, Werner. 06.09.1961, Nr. 213; 17. Jg. München: Süddeutscher Verlag. "Die wirtschaftlichen Sorgen der Commonwealth - Länder", auteur:Geyer, Curt , p. 4.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/les_inquietudes_economiques_des_pays_du_commonwealth_dans_sueddeutsche_zeitung_6_septembre_1961-fr-02e9a1c2-5f83-446d-81d9-1479b2072056.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

Les inquiétudes économiques des pays du Commonwealth

L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont les principaux opposants à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE

De notre correspondant Curt Geyer

Londres, le 5 septembre

La conférence des ministres des Finances du Commonwealth, qui débutera le 12 septembre à Londres, abordera en premier lieu les répercussions globales d'une adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Ce thème général englobe les hésitations politiques, l'évaluation de l'impact sur la structure sociale des différents pays du Commonwealth et les effets de cette adhésion sur leur balance de paiements.

La veille de la conférence, le gouvernement australien a soulevé de nouvelles préoccupations à Londres, faisant part notamment de ses craintes pour l'avenir de la monnaie livre et de la zone sterling. L'Australie est le pays qui détient le plus grand volume d'avoirs en livres. Les ministres australiens craignent qu'une dévaluation de la livre devienne nécessaire dans tous les pays de la zone sterling après l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE, que les réserves de toute la zone sterling, disponibles à Londres, diminuent considérablement et qu'enfin, la cohésion de la zone sterling soit sérieusement ébranlée. Le chancelier de l'Échiquier australien vient juste d'expliquer au Parlement que la Grande-Bretagne menacerait l'approvisionnement en capital de l'Australie. En vertu des articles 67 et 73 du traité de Rome, la Grande-Bretagne pourrait se voir contrainte de limiter ses exportations de capital vers des pays non-membres du Marché commun.

Politique commerciale: les faits

À la question de savoir si la Grande-Bretagne a l'intention de protéger les intérêts vitaux du Commonwealth dans les négociations qui s'annoncent, il faut d'abord s'en tenir aux faits en matière de politique commerciale. La part du Commonwealth dans le commerce mondial s'élève à environ 30 % et les importations et exportations du Commonwealth se chiffrent à dix à douze milliards de livres par an.

Les pays du Commonwealth font partie des plus grands fournisseurs de matières premières dans le monde. Leur part dans les exportations mondiales s'élève à 99 % pour le jute, 80 % pour la viande d'agneau et de mouton, 75 % pour la laine, 53 % pour le beurre, 50 % pour le cacao, 43 % pour le caoutchouc, 41 % pour le blé et 20 % pour le sucre. La conférence des ministres des Finances ne pourra pas aborder en détail les intérêts particuliers des différents pays du Commonwealth et les conditions que ceux-ci établiront pour les protéger, ne serait-ce que pour des raisons techniques, pour que cette conférence ne se transforme pas en un congrès interminable.

Une vue d'ensemble des intérêts des différents pays du Commonwealth et de leurs craintes montre que la problématique réside dans les intérêts agricoles de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et accessoirement du Canada.

Pour les nouveaux pays du Commonwealth sur la côte de l'Afrique de l'Ouest, il s'agit plus d'un problème d'orientation politique que d'un problème vital. Le Ghana envoie déjà plus de la moitié de son cacao vers des pays de la Communauté économique, le Nigeria plus d'un tiers. Au Ghana, on demande déjà le regroupement des pays africains au sein d'une communauté économique africaine. Pour toutes ces raisons, le Ghana et le Nigeria accueillent froidement l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, pour ne pas dire qu'ils y sont ouvertement opposés. Ce fait est en outre lié à leur tendance à la neutralité. Le Nigeria est justement sur le point de résilier son accord de défense avec la Grande-Bretagne, parce qu'il n'est plus compatible avec sa position neutre.

La protestation de Sir Roy Welenski, au nom de la Fédération centrafricaine, contre l'adhésion de l'Angleterre à la CEE, et ses sombres prophéties sur l'impact de cette adhésion sur la position des Européens

en Rhodésie sont également, avant tout, le fruit de considérations politiques et non pas commerciales.

En ce qui concerne les pays asiatiques du Commonwealth, l'Inde envoie 27 %, le Pakistan 15 % et le Ceylan 33 % de ses exportations vers la Grande-Bretagne. L'Inde exporte des produits en jute, des produits en coton, du thé, du coton brut, des huiles végétales, des fruits, des peaux, du cuir et des épices. Le Pakistan exporte du jute brut, du coton brut, de la laine, du thé, des peaux, du thé de Ceylan, du caoutchouc et des produits à base de noix de coco. En tant que fournisseurs de matières premières, les trois pays ne risquent pas grand-chose pour leurs principales exportations. En outre, au cours de diverses crises politiques, l'Inde et le Ceylan, tout au moins, étaient prêts à quitter le Commonwealth pour des raisons politiques – ce qui prouve qu'il ne s'agit en aucun cas d'une question économique vitale pour ces pays.

Au contraire, les conditions en Australie et les craintes politiques exprimées par le Premier ministre Menzies se fondent sur un contexte économique très réel. L'Australie fournit en premier lieu des produits agricoles, à savoir de la laine, du blé, de la farine, de la viande, du beurre et du sucre, à la Grande-Bretagne. 70 % du total des exportations, qui s'élève à 926 millions de livres australiennes, est constitué de produits agricoles, dont 40 % de la laine, le reste des autres produits se chiffrant à 272 millions de livres australiennes. La Grande-Bretagne représente 26 % des exportations australiennes. Les Australiens estiment qu'un quart à un cinquième de leurs exportations est menacé si la Grande-Bretagne adhère au Marché commun et si la CEE convient d'une protection commune de l'agriculture communautaire.

Bien qu'il ne s'agisse que d'un quart à un cinquième de l'ensemble des exportations, une fermeture ou une restriction des marchés actuels provoquerait une crise chez la population agricole, qui joue un rôle primordial dans la structure sociale de l'Australie. L'Australie est certes habituée à des évolutions dramatiques du marché, car les prix de la laine et du blé fluctuent considérablement, mais elle craint de ne pouvoir s'affirmer en Grande-Bretagne face à la concurrence américaine que grâce à la préférence douanière dont elle bénéficie. Il n'est donc pas étonnant que les agriculteurs d'Australie exercent une pression importante sur le gouvernement.

Si, pour l'Australie, il ne s'agit malgré tout que d'un changement, en Nouvelle-Zélande en revanche, l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE est perçue purement et simplement comme une catastrophe économique et sociale. L'existence de la population néo-zélandaise repose sur les quatre piliers que sont la laine, la viande surgelée, le beurre et le fromage, et elle en vit plutôt bien. 64 % des exportations sont destinées à la Grande-Bretagne. À part pour la laine, la Grande-Bretagne est presque le seul marché de la Nouvelle-Zélande. 94 % des exportations de viande surgelée, 94 % des exportations de fromage et 89 % des exportations de beurre sont envoyées en Grande-Bretagne. À l'exception de ce pays, la viande d'agneau et de mouton surgelée de Nouvelle-Zélande n'est guère demandée en Europe. Du coup, certains fermiers néo-zélandais commencent déjà à se faire une raison et à entamer des négociations avec la Chine. Le récent développement de l'agriculture néo-zélandaise s'est déroulé dans le cadre du régime douanier préférentiel et du système de protection de l'agriculture britannique. L'agriculture néo-zélandaise constitue de ce fait un maillon essentiel de l'organisation de l'approvisionnement alimentaire de la Grande-Bretagne. Les agriculteurs néo-zélandais ne savent pas si la Grande-Bretagne va réorganiser son approvisionnement alimentaire dans le Marché commun.

Une menace pour l'existence de la Nouvelle-Zélande

Pour les fermiers, il s'agit en premier lieu de vendre leur beurre. Or, ils se plaignent déjà actuellement de la concurrence européenne et de ses prix. Ils expédient en moyenne 160 000 tonnes de beurre vers la Grande-Bretagne. Il y a deux ans, ils en obtenaient 55 millions de livres, contre 40 seulement aujourd'hui. 34 % de l'approvisionnement britannique en beurre provient de Nouvelle-Zélande, 12 % d'Australie, 19 % du Danemark et 10 % de sa propre agriculture. La concurrence vient avant tout de l'Irlande, de la Hollande, de la Pologne et de la Finlande. L'augmentation de la production laitière est un problème non seulement pour la Nouvelle-Zélande, mais également pour les pays européens. Les Néo-Zélandais redoutent une catastrophe, bien que, du point de vue des progrès techniques et des conditions climatiques, leur pays dispose de la production laitière la plus avancée du monde.

Quant au Canada, les exportations massives de bois, de papier, de métaux et de blé sont déterminantes pour son économie. 15 % seulement du total des exportations canadiennes sont destinées à la Grande-Bretagne. L'avenir de l'exportation canadienne de blé est un problème international, tout comme la question du blé. Pour le bois et le papier, les concurrents les plus redoutables ne sont pas dans le Marché commun, mais dans l'AELE. Pour l'exportation de métaux, le Canada a mené des négociations avantageuses avec le Marché commun. Des craintes subsistent en ce qui concerne l'industrie canadienne balbutiante, qui exporte 40 % de ses produits vers la Grande-Bretagne, à savoir des machines, des produits chimiques, des articles de ménage et des vêtements pour dames. Globalement, les exportations canadiennes vers la Grande-Bretagne ne sont pas conséquentes, mais le gouvernement canadien craint qu'une limitation ou une complication de ces exportations ne provoque des perturbations locales importantes.